

Session internationale de formation : **Les Indications géographiques (IG)** au service du développement rural

Lundi 12 – vendredi 23 mai 2008
Montpellier SupAgro – Montpellier, France

Rapport sommaire

Dix-huit professionnels de 13 pays ont participé pendant deux semaines à la seconde session de formation internationale et interdisciplinaire « Les Indications géographiques (IG) au service du développement rural », à Montpellier (France) du 11 au 23 mai 2008. La langue de travail de cette session était l'anglais, mais certains travaux et discussions se sont déroulés dans d'autres langues. L'organisation d'une session en français est à l'étude.

Une formation innovante

Les indications géographiques sont aujourd'hui une thématique d'une grande pertinence. La protection des noms géographiques de productions locales originales recueille un intérêt croissant de la part des agriculteurs, transformateurs et gouvernements. L'internationalisation des marchés agroalimentaires augmente l'importance des droits de propriété intellectuelle. La conservation des savoirs traditionnels, la puissance d'évocation de l'image d'une région auprès des consommateurs, les synergies locales avec d'autres secteurs économiques : autant d'arguments en faveur de cette attention croissante. En Europe, le concept est bien connu des consommateurs et mis en œuvre par de nombreux pays avec des résultats largement positifs. Dans le nouveau monde et les pays en développement, on discerne aussi un intérêt croissant : en effet, beaucoup de tendances et de causes agissent au niveau international et sont donc les mêmes. Les indications géographiques constituent un des droits de propriété intellectuelle les plus débattus au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Une activité intense règne sur ce sujet au niveau des négociations intergouvernementales. Aussi est-il de plus en plus évident qu'il crée des lieux de rencontre entre les professionnels chargés d'appliquer les cadres légaux et les praticiens du développement rural.

Avec le soutien financier de :

 <p>Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Ministère de l'Agriculture et de la Pêche</p>	 <p>Agence Française de Développement</p>	 <p>Eidgenössisches Institut für Geistiges Eigentum Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle Istituto Federale della Proprietà Intellettuale Swiss Federal Institute of Intellectual Property</p>
--	--	--	--

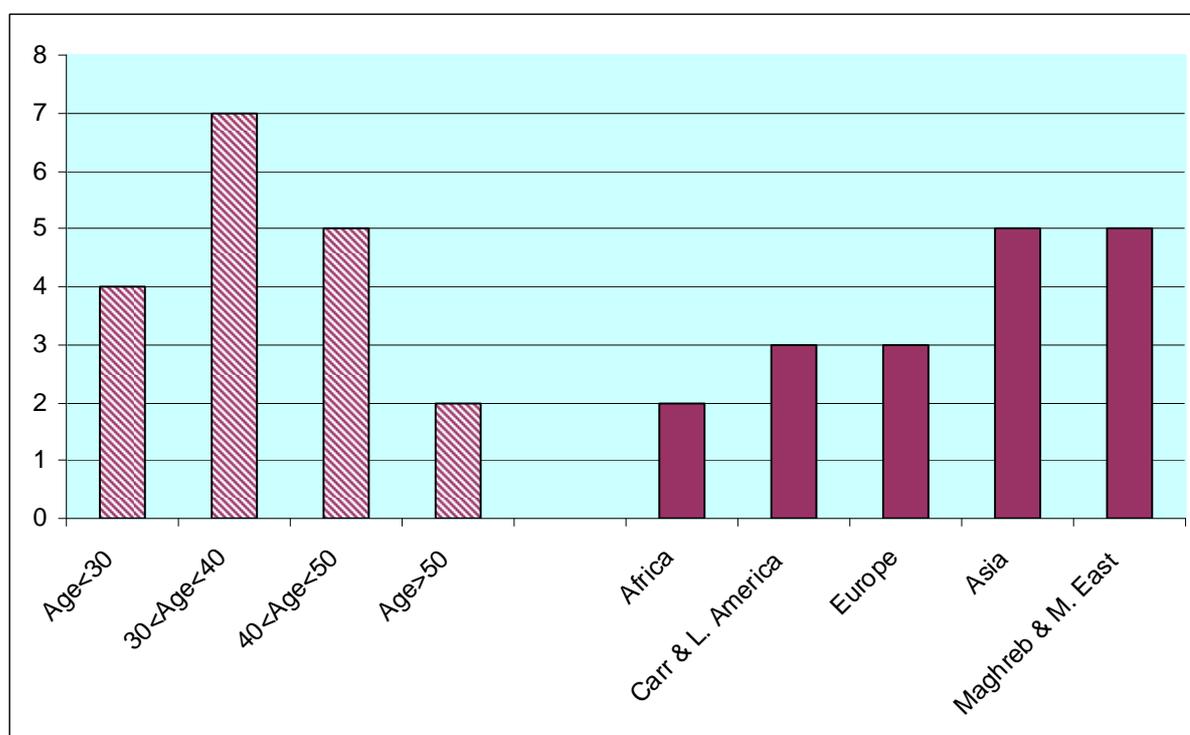
L'objectif de cette session de formation était de renforcer les connaissances et les compétences de professionnels d'origines géographique et professionnelle variées, impliqués dans le développement des IG dans leur propre pays, et ainsi contribuer à maximiser l'impact des IG sur le développement rural et local et les conditions de vie des producteurs ruraux.

Avant cette session tenue en 2008, une première session avait eu lieu en 2007. Ces sessions seront organisées annuellement, alternativement en France et en Suisse.

Cette session était organisée¹ conjointement par l'UMR Innovation, (CIRAD-INRA-SupAgro, France), Agridea (Suisse) et l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité, France), avec le soutien financier de l'OMPI, de l'IPI, du ministère français de l'Agriculture et de la Pêche et de l'Agence française de développement (AFD), qui ont attribué des bourses aux participants. Nous les remercions de ce soutien précieux comme de leur implication active.

Les participants

Les 18 participants venaient de 13 pays : Brésil, Cambodge, Géorgie, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Laos, Maroc, Palestine, République Tchèque, Slovaquie, Tunisie, Vietnam. Il y avait autant de femmes que d'hommes. Sept d'entre eux travaillaient dans un bureau gouvernemental de la propriété intellectuelle, 4 dans un ministère de l'Agriculture, 7 dans une organisation chargée du marketing ou un projet de développement. Leur âge moyen était de 39 ans.

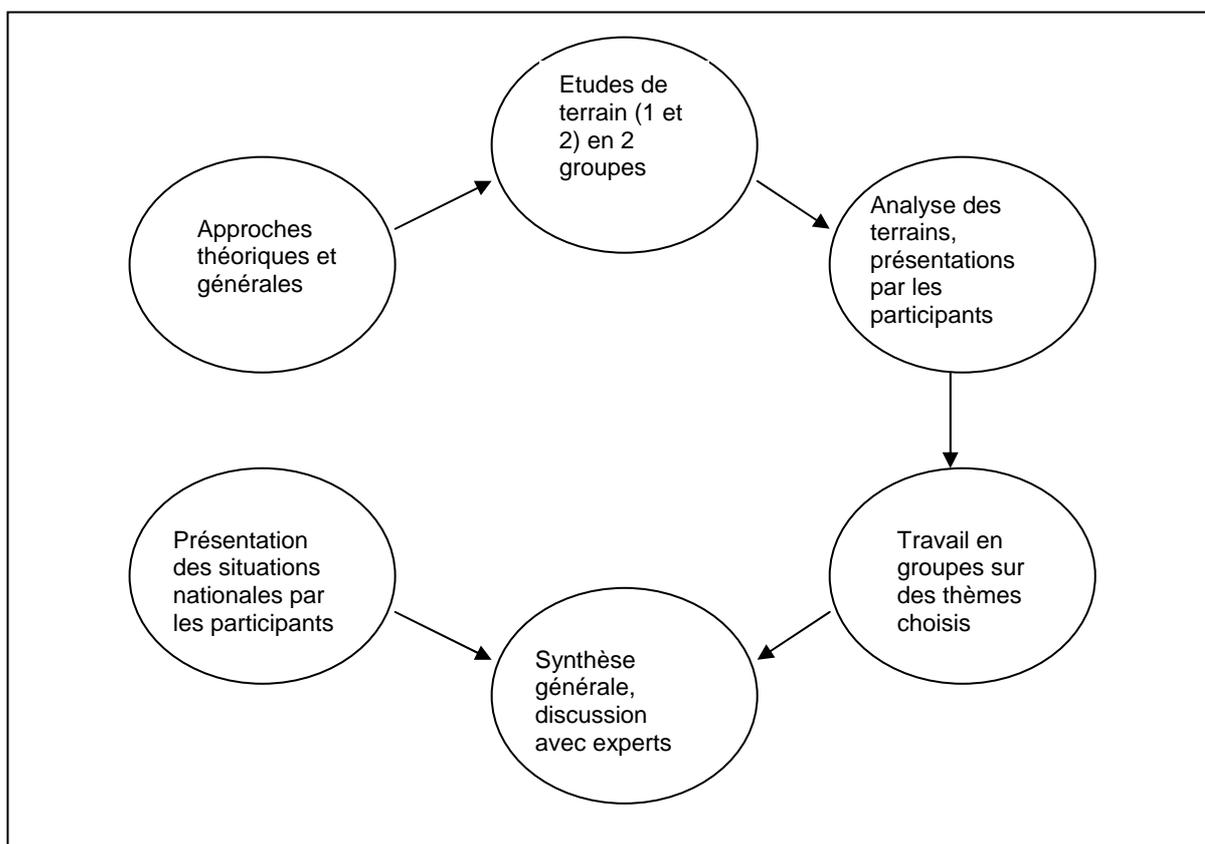


L'âge et l'origine géographique des participants étaient bien équilibrés.

¹ Pour plus d'information, voir annexe 3.

L'organisation du programme

La formation s'est principalement intéressée aux procédures de candidature et d'enregistrement des IG, et à l'échange d'expériences pratiques sur le fonctionnement des systèmes d'IG en Europe et dans les pays représentés. Notre but était de développer le thème de façon cohérente, en utilisant une approche d'apprentissage par l'expérience (« Learning by doing »).



L'approche « learning-by-doing »

Le programme comprenait (A) des voyages d'étude sur le terrain, (B) des présentations par les participants de la situation de leur pays ou de leur projet, (C) des présentations par des experts ou chercheurs suisses ou français, (D) de petits groupes de travail sur des thèmes choisis.

A. Voyages de terrain

Le 14 mai ont été organisées deux visites de terrain d'une journée, visant une approche globale d'une petite région et d'un produit sous IG. Un premier groupe est parti pour les Cévennes où il a rencontré les principaux acteurs de la demande d'IGP « Volailles des Cévennes ». Le second groupe s'est intéressé au Picpoul de Pinet, un vin blanc AOC cultivé dans une petite zone près de la mer. Les 19 et 20 mai, les participants se sont à nouveau répartis en deux groupes pour deux visites plus longues, afin d'avoir une compréhension plus complète de l'organisation et du fonctionnement d'une IG. Un groupe s'est rendu dans la région de Roquefort pour y rencontrer différents acteurs (producteurs, transformateurs, agents de développement...) qui ont partagé leur expérience sur l'histoire, la production, le marketing et de nombreux autres aspects de ce fromage de brebis mondialement connu.

L'autre demi-groupe s'est rendu à Nyons, origine de la plus ancienne huile d'olive française AOC, AOC qui a probablement évité la disparition des oliviers de cette région. Pour certains participants, ces visites étaient leur premier contact avec la réalité concrète des IG. Pour tous, elles ont été une occasion unique d'analyser des cas complexes avec le soutien de professionnels et d'experts. La deuxième visite a bénéficié d'un cadre méthodologique élaboré en commun qui a permis une analyse plus approfondie.

Au cours de ces deux visites, les participants ont eu la possibilité de dialoguer longuement avec les professionnels et techniciens locaux (agriculteurs ou éleveurs, élus et cadres des entreprises, coopératives ou syndicats de l'IG, spécialistes du marketing...). Ouvertes et amicales, ces discussions ont mis en relief la spécificité des produits sous IG et de l'organisation sociale autour des IG.

Visites de terrain : quelques images



A Vinipolis, le complexe oenotouristique de la cave coopérative de Florensac, productrice de "Picpoul de Pinet"

(Loyd Forbes, Kai-Saran Davis, Wekesa Khisa; Abdelmoumen Toukabri, Jean-Marc Touzard)



Avec M. Bérard, vigneron et oléiculteur à Tulette et St-Maurice sur Eygues

(Abdelmoumen Toukabri, Khadija Bendriss)



Avec M. Bérard, vigneron et oléiculteur à Tulette et St-Maurice sur Eygues

(Haidar Hajjeh, Osama Ali, Saïd Abdelfettah, Eka Gabunia, Annie Chapados, Lloyd Forbes, Nam Ngo Hong, Jean-François Cornu, Mr Bérard, Anna Perret, Denis Sautier, Khadija Bendriss, Abdelmoumen Toukabri)

B. Présentations par les participants

Au cours de la formation, chaque participant a présenté un exposé relatif à la situation concrète de son pays², orientée soit vers le cadre légal spécifique, soit vers un produit particulier (tel que le rhum de Jamaïque, le poivre de Kampot du Cambodge, un riz et un café du Laos, le thé du Kenya...). Chaque présentation était programmée la journée où elle serait la plus pertinente, en fonction du thème traité.

C. Conférences par des experts ou chercheurs

Tout au long de la formation, des exposés thématiques, théoriques ou généraux ont introduit les principaux aspects des IG : (i) l'originalité et la singularité des produits IG ; (ii) le cadre légal et institutionnel pour la reconnaissance, l'enregistrement et le contrôle ; (iii) le rôle des organisations professionnelles dans la définition de la zone et du cahier des charges d'une IG.

(i) l'originalité et la singularité des produits

L. Bérard (2)³ et P. Marchenay (3), ethnologue et ethnobiologiste, ont souligné qu'un des principaux facteurs de succès des IGs réside dans la spécificité des produits concernés, spécificité qui peut être liée à l'histoire, au savoir-faire, à la biodiversité, ou à d'autres dimensions sociale, culturelle ou environnementale.

F Ribeyre and L. Berthiot (11) ont illustré l'intérêt de la démarche d'analyse sensorielle pour décrire la spécificité organoleptique des produits IG, avec une dégustation comparative de deux cafés d'origines différentes.

(ii) le cadre légal et institutionnel pour la reconnaissance, l'enregistrement et le contrôle

Mme M.-P. Rizo (OMPI/WIPO) a introduit le thème du cadre légal au niveau international, tandis que les expériences française et suisse ont été présentées par M. L. Lalagüe (6) et M. E. Thévenod-Mottet (7). M. P. Sans a développé les façons d'organiser un système de contrôle pour les produits sous IG (10). Mme Thu-Lang Tran Wasescha (OMC/WTO) a prononcé la dernière conférence de la session (18), consacrée aux négociations en cours et à venir dans le cadre de l'OMC.

² La liste des participants et de leurs présentations est en annexe 1.

³ Voir en annexe 2 les titres des présentations.

(iii) le rôle des organisations professionnelles

Mme V. Keller (INAO) a présenté le rôle joué par les producteurs aux différentes étapes du processus de reconnaissance et de mise en œuvre des IG en France (8). F. Casabianca, zootechnicien et membre du comité des AOP de l'INAO, a insisté sur le rôle central de l'établissement d'un cahier des charges, qui représente à la fois l'objectif et la raison d'être de l'action collective, et forme la base d'un contrat de confiance avec les consommateurs, tout en constituant inévitablement une source d'exclusion de certains producteurs (4).

Mme A. Rognon, ingénieur qualité d'une association française représentative d'une IGP a expliqué comment un organisme professionnel peut collaborer avec les entreprises elles-mêmes pour promouvoir une synergie entre le signe officiel de qualité et les marques commerciales (9).

Mme D. Barjolle and M. J.-P. Boutonnet ont mis en valeur la complexité de la gouvernance des IG et parfois les conflits d'intérêts entre les différentes parties prenantes (14).

Les enjeux et les effets de la reconnaissance des IG ont été traités par M. C. Perraud le premier jour (1) ainsi que Mme A. Perret et M. D. Sautier à la fin de la session (12, 13). Une demi-journée a été consacrée à la vision et à l'approche d'institutions actives à différents niveaux dans le domaine des IG (FAO (15), AFD (16), Région Languedoc-Roussillon (17)).

Les organisations nationales et internationales compétentes ont apporté des contributions décisives. De nombreux professionnels, tous impliqués dans l'animation quotidienne des IG, ont partagé avec les participants des réflexions approfondies fondées sur une expérience concrète et pratique. Les chercheurs qui sont intervenus ont aussi tous une longue expérience et une excellente expertise du sujet, qu'ils participent à des projets internationaux de recherche et/ou qu'ils interviennent en appui à des projets de terrain. D'autres chercheurs de l'UMR Innovation (Didier Chabrol, CIRAD; Annie Chapados, Hubert Devautour, CIRAD; Astrid Gerz; Jean-Marc Touzard, Inra) ou d'Agridea (Peter Damary, Erik Thévenod-Mottet) ont pris une part importante à la préparation et à l'animation de la session.



Conférence de Pierre Sans



Synthèse des retours des participants...

(Denis Sautier)

D. Groupes de travail

Le travail en groupe a constitué une modalité importante de l'approche pédagogique en particulier pour :

- la construction d'une grille d'analyse pour les visites de terrain ;
- la préparation des rapports et de la synthèse des visites de terrain ;
- un jeu de rôle à propos de la gouvernance et des questions de pouvoir dans les IG.

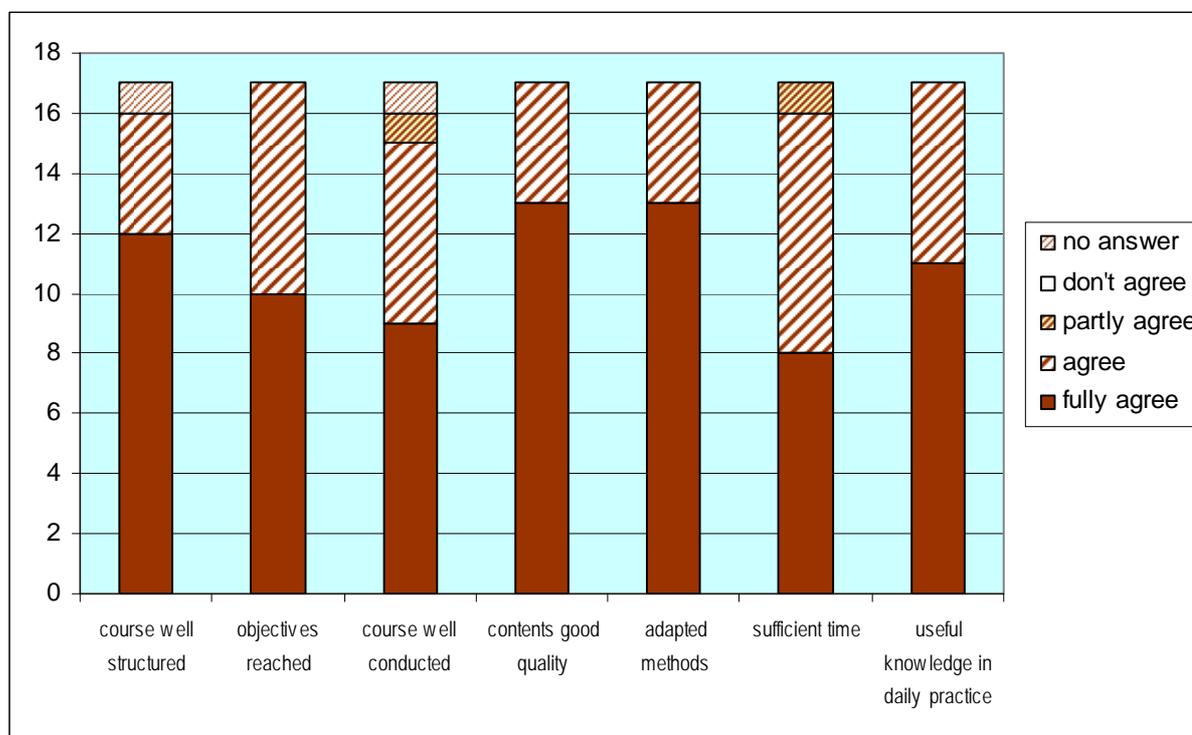


Un travail en groupe

(Trinh Thu Hai, Nam Ngo Hong, Marketa Schonbornova, Janka Orvacova, Ika Ahyani Kurniawati, Phirum Am, Dominique Barjolle)

Evaluation de la session

L'évaluation finale menée le dernier jour fait apparaître un taux élevé de satisfaction :



Les participants ont apprécié positivement le contenu de la formation (« j'ai enrichi mes connaissances ») ainsi que l'équilibre théorie/pratique, l'approche très participative, et l'opportunité de rencontrer les producteurs et autres acteurs lors des visites de terrain. Ils ont trouvé le rythme très intense. Participants et organisateurs ont convenu qu'un temps serait donné, dans les futures sessions, pour des rencontres festives informelles autour de nourritures et de musiques apportées de son pays par chaque participant.

Beaucoup de participants ont noté qu'ils avaient rassemblé durant la formation de nombreux arguments utiles pour améliorer l'information et augmenter la motivation des producteurs et autres acteurs dans leur pays.

Selon leur spécialisation, les participants ont plus apprécié certains des thèmes traités, tels que : l'organisation des professionnels, les effets des IG sur le maintien de la population rurale, la conception d'un cahier des charges, le système de contrôle, les IG comme outil de marketing... Ils ont tous l'intention d'appliquer certains aspects de ce qu'ils ont appris.

Les participants ont beaucoup échangé entre eux durant les deux semaines de la formation, que ce soit en session plénière, en groupes de travail ou sur le terrain. La cohérence des contenus sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des IG a été assurée par l'exploration de ces thèmes à travers trois dimensions : théorique (en plénière), pratique (visites de terrain) et réflexive (présentations par les participants et travaux en petits groupes). Cette structure pédagogique a constitué une remarquable opportunité de partage de pratiques, et a aidé à définir une base commune d'entente entre juristes et praticiens du développement rural. Elle a aussi facilité l'intégration de professionnels expérimentés venant de quatre continents et appartenant à des cadres culturels et économiques bien différents.

L'observation des IG *in vivo* est évidemment une composante clé de cette formation. C'est spécialement vrai pour les participants venant de pays où l'expérience des IG est

nouvelle parce que le cadre légal n'a été défini que récemment. Les aspects positifs et négatifs ont été librement examinés et débattus durant cette formation.

Une des points les plus remarquables pour les participants a été le sens élevé de l'appropriation des IG démontré par les producteurs, les transformateurs et les entreprises. Cela montre la force des interactions existantes entre l'IG et l'organisation de la filière, qui constitue un facteur clé de succès des systèmes d'IG.

Enfin, les participants ont ainsi eu accès à un éventail mondial d'expériences d'IG et à un large réseau de spécialistes et professionnels, avec lesquels ils peuvent rester en contact et échanger des idées. Le développement des IG dans les pays en développement requiert en effet plus de partage d'expériences et d'information.

* * *

*

Annexe 1: les participants et leurs présentations

<p>Brazil Mr Gilberto MASCARENHAS Responsavel da IG Ministerio de Agroicultura Estado de Rio de Janeiro</p>	<p><i>Le rôle des producteurs aux différentes étapes de la reconnaissance et de la mise en œuvre d'une IG : le cas du Brésil.</i></p>
<p>Cambodia Mr Phirum AM Representative of the Ministry of Agriculture in the GI Secretariat; Vice Chief of Crop Zonification Office Dept of Agronomy and Agricultural land Improvement Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries</p>	<p><i>Cahier des charges et délimitation d'une zone de production : travaux en cours au Cambodge sur le poivre de Kampot.</i></p>
<p>Czech Republic Ms Marketa SCHONBORNOVA Head of Trademark Section Industrial Property Office</p>	<p><i>Le cadre légal des IG en République Tchèque.</i></p>
<p>Georgia Ms Eka GABUNIA Lawyer National Intellectual Property Centre</p>	<p><i>Le cadre légal des IG en Géorgie.</i></p>
<p>Indonesia Ms Ika Ahyani KURNIAWATI Head of technical evaluation GIs Section Directorate of Trade Marks DG Intellectual Property Rights Dept of Law and Human Rights</p>	<p><i>Cahier des charges et délimitation d'une zone de production : expériences en Indonésie.</i></p>
<p>Jamaica Ms Kai-Saran DAVIS Manager GIs Jamaica Intellectual Property Office</p> <p>Mr Lloyd FORBES General Manager Jamaica's Spirits Pool Association</p>	<p><i>La culture, une ressource pour le marketing des produits d'origine.</i></p> <p><i>Les qualités spécifiques du rhum de la Jamaïque : sont-elles liées à la technologie ou à l'origine ?</i></p>
<p>Kenya Ms Elvine APYIO Legal Officer Kenya Intellectual Property Institute</p> <p>Mr Wekesa Chrisistim KHISA Trade and promotions officer Tea Board of Kenya</p>	<p><i>Le cadre légal des IG au Kenya.</i></p> <p><i>Les IG comme outil marketing : perspectives pour le thé du Kenya.</i></p>
<p>Laos Ms Saichay PHOUMANIVONG Technical Officer Projet d'établissement des indications géographiques au Laos Natl Agriculture and Forestry Research Institute</p>	<p><i>Cahier des charges et délimitation d'une zone de production : travaux en cours sur deux produits (riz et café) au Laos.</i></p>

<p>Morocco Ms Khadija Bendriss Chef du bureau des signes distinctifs d'origine et de qualité Service de la réglementation et du contentieux Direction de la protection des végétaux, des contrôles techniques et de la répression des fraudes Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime</p>	<p><i>Le rôle des producteurs aux différentes étapes de la reconnaissance et de la mise en œuvre d'une IG: le cas du Maroc, avec des exemples de quelques produits.</i></p>
<p>Palestine Mr Osama Rasmi ALI Olive Oil Development Project Manager Palestine Trade Center Palestinian Authority</p> <p>Mr Haidar Ramadan HAJJEH Director of Quality and certification Department Palestine Standards Institution Palestinian Authority</p>	<p><i>Les IG comme outil marketing pour l'huile d'olive de Palestine.</i></p> <p><i>Le contrôle de la qualité de l'huile d'olive en Palestine.</i></p>
<p>Slovakia Ms Janka ORAVCOVA Gis Expert Trademarks and Designs Dept Industrial Property Office</p>	<p><i>Le cadre légal des IG en Slovaquie.</i></p>
<p>Tunisie Mr Saïd ABDELFETTAH Sous-directeur des Fruits Direction générale de la production agricole Ministère de l'Agriculture</p> <p>Mr Abdelmoumen TOUKABRI Coordinateur Projet de services d'appui à l'agriculture</p>	<p><i>Le contrôle de qualité des produits alimentaires en Tunisie.</i></p> <p><i>Les signes de qualité comme outils marketing : stratégies alternatives en Tunisie.</i></p>
<p>Vietnam Mr Hong Nam Ngo Small Enterprise Development Agency</p> <p>Ms. Trinh Thu Hai Official Intellectual Property Consulting and Supporting Center National Office of Intellectual Property of Vietnam</p>	<p><i>Les IG comme outil marketing: exemples et leçons du Vietnam.</i></p> <p><i>Le rôle des producteurs aux différentes étapes de la reconnaissance et de la mise en œuvre d'une IG: le cas du Vietnam.</i></p>

Annexe 2 : Les conférenciers et leurs présentations

	By	Présentations
1	Charles Perraud <i>Membre de comités nationaux de l'INAO</i> <i>Consultant international</i> <i>Ancien président d'une coopérative de producteurs de sel</i>	Introduction aux enjeux pour le développement local de la reconnaissance en IG.
2 3	Laurence Bérard <i>Ethnologue</i>	De la culture locale à la protection légale.
	Philippe Marchenay <i>Ethnobiologiste</i> <i>Unité d'éco-anthropologie et ethnobiologie CNRS</i>	Biodiversité culturelle, produits locaux et indications géographiques.
4	François Casabianca <i>Zootechnicien, Directeur de recherche INRA</i>	Décider de règles communes: le cahier des charges.
5 6 7	Marie-Paule Rizo <i>Senior Legal Officer,</i> <i>OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle)</i>	Le cadre légal international : marques collectives et de certification, IG <i>sui generis</i> et indications de provenance.
	Lionel Lalagüe <i>Service juridique et international, INAO</i>	Le cadre légal français et européen pour les IG.
	Erik Thévenod-Mottet <i>Agridea</i>	Protection des IG: l'expérience suisse.
8	Valérie Keller <i>Chargée de projets</i> <i>INAO</i>	Le rôle des producteurs aux différentes étapes de la reconnaissance et de la mise en œuvre d'une IG: l'expérience française.
9	Agnès Rognon <i>Ingénieur qualité</i> <i>Association IGP "Foie gras du Sud-Ouest"</i>	L'IG comme outil marketing. Relation entre IG et marque commerciale. Initiatives collective de promotion.
10	Pierre Sans <i>Professeur, Ecole nationale vétérinaire de Toulouse</i> <i>Chercheur associé, INRA-ALISS</i>	Le contrôle et la certification. Comment organiser un système de garantie des différents types de produits ? Le contrôle des produits IG.
11	Fabienne Ribeyre <i>CIRAD, UMR Qualisud</i>	Dégustation de cafés au CIRAD. Introduction à l'analyse sensorielle. Contribution de l'analyse sensorielle à une démarche d'IG.
	Laurent Berthiot <i>CIRAD, UMR Qualisud</i>	

12	Anna Perret <i>Agridea</i>	Les impacts ces IG : une revue des méthodes d'évaluation.
13	Denis Sautier <i>Economiste</i> <i>UMR Innovation, CIRAD</i>	Effets et impacts des IG sur le développement rural: facteurs critiques à considérer.
14	Dominique Barjolle <i>Agridea</i> & Jean-Pierre Boutonnet <i>Economiste</i> <i>UMR Innovation, INRA</i>	La gouvernance des IG.
15	Emilie Vandecandelaere <i>FAO</i>	Le Programme FAO sur la qualité liée à l'origine géographique.
16	Florence Mouton <i>Agence française de développement</i>	Développement rural et IG : l'approche de l'AFD.
17	Emmanuelle Abouchar <i>Chargée Qualité - Innovation</i> <i>Conseil régional Languedoc-Roussillon</i>	La Région Languedoc-Roussillon et les IG.
18	Thu-Lang Tran Wasescha <i>Conseiller, IPD</i> <i>Secrétariat de l'OMC</i>	Les Indications géographiques : travaux, discussions et négociations en cours à l'OMC.

Annexe 3

Les organisateurs

L'UMR Innovation (Innovation et développement dans l'agriculture et l'agroalimentaire) est une unité mixte de recherches rassemblant des chercheurs de trois institutions:

Le CIRAD, le centre français de coopération en recherche agronomique spécialisé dans les productions tropicales et méditerranéennes;

L'INRA (Institut national de la recherche agronomique) le plus important institut de ce type en Europe

Montpellier SupAgro, un institut national de formation supérieure sur l'agriculture et les ressources naturelles.

Le but de l'unité de recherche est d'expliquer, modéliser et soutenir les dynamiques rurales de changement technique et d'innovation, en combinant l'agronomie, l'économie, la sociologie et la modélisation spatiale.

Agridea

AGRIDEA (centre Suisse pour la vulgarisation et le développement rural) est un centre de ressources et de formation pour les professionnels du développement rural et agricole, en Suisse et dans le monde. L'essentiel des activités d'Agridea se déroulent en Suisse, mais son équipe « coopération internationale » a une large expérience du travail dans les pays en développement, en transition ou industrialisés, et constitue un centre de compétences pour le développement rural et agricole dans des contextes internationaux.

INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) est l'institut français chargé des indications géographiques et des signes de qualité en France. C'est le plus ancien et le plus important institut de ce type dans le monde. Grâce à leur implication sur de nombreux projets à l'étranger, ses techniciens ont une excellente connaissance des IG dans de nombreux pays.

Equipe pédagogique et d'organisation:

UMR Innovation : Jean-Pierre Boutonnet, Didier Chabrol, Hubert Devautour, Astrid Gerz, Denis Sautier.

AGRIDEA : Dominique Barjolle, Peter Damary, Anna Perret, Erik Thévenod-Mottet.

Préparation des visites de terrain :

Jean-Pierre Boutonnet, Didier Chabrol, Annie Chapados.

Organisation :

Didier Chabrol, Astrid Gerz.

Coordination de la session :

Didier Chabrol.

Contact: gitraining2008@cirad.fr